

# Réaction et marchandisation : les deux jambes de la politique éducative de Macron

Category: Éducation

écrit par Pacco | 26 novembre 2018

Edouard Philippe l'a annoncé : dès la rentrée 2019, les étudiant-e-s étranger-e-s non communautaires verront leurs frais d'inscription dans les universités françaises multipliés par 16. Pour s'inscrire en licence, ils et elles devront maintenant déboursier 2770 euros (170 actuellement) et 3770 pour une inscription en master (243 euros en 2018) (1).

Un projet réactionnaire

Édouard Philippe tente de faire passer ce hold-up pour un « choix de solidarité et d'ouverture qui nous permettra de mieux accueillir les étudiants qui choisissent la France ». Le premier ministre se réfugie derrière le prétexte de « l'excellence » – qui, disons-le d'emblée, n'a pas pour critère la qualité scientifique des productions académiques – pour avancer des propos proprement xénophobes, faisant allusion à une « priorité nationale » que l'on espérait le propre de l'extrême-droite : « Un étudiant étranger fortuné qui vient en France paye la même montant qu'un étudiant français peu fortuné [...] C'est injuste. »

L'opposition entre de « riches » étudiant-e-s étranger-e-s qui profitent de l'impôt des Français-e-s et de pauvres étudiant-e-s français-e-s est une imposture qui vise à justifier l'injustifiable en opposant les gens en fonction de leur origine. Quid des étranger-e-s qui paient l'impôt en France sans pouvoir voter ? Et, plus immédiat, quid des milliers d'étudiant-e-s étranger-e-s qui ne pourront plus venir en France voire qui, déjà dans un cursus universitaire, ne pourront le finir faute de pouvoir déboursier deux à trois mille euros ? Édouard Philippe a beau prétendre que des

bourses pourront être attribuées à des étudiant-e-s moins favorisé-e-s mais méritant-e-s, ce dispositif reste dérisoire : il s'agirait de distribuer 6 000 bourses ou exonérations (dont le montant n'est pas préciser) par les établissements d'enseignement supérieur et de recherche (ESR), et 15 000 par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères, soit 21 000 bourses (contre 7 000 actuellement) pour... 262 440 étudiant-e-s étranger-e-s actuellement ! Nombre que le premier ministre souhaiterait d'ailleurs voir croître.

Les annonces du premier ministre visent à anéantir l'un des rares dispositifs allant à l'encontre de la violence des rapports Nord-Sud. Seuls les enfants des plus riches pourront désormais venir faire fructifier leurs capitaux sociaux et économiques dans les universités, condamnant les centaines d'étudiant-e-s asiatiques, africain-e-s, latino-américain-e-s notamment (2), pour qui une telle somme représente des mois voire des années de salaire familiaux, à l'immobilité sociale. Sur ce plan, il veut arrimer tous les débats sur l'Université autour des critères de compétition dits de Shanghai, parfaitement contestable, afin de tuer dans l'œuf, s'il le peut, des réactions universitaires relayées au rang de la ringardise internationale.

La marchandisation continue

Cette lutte du gouvernement contre les étranger-e-s trop pauvres pour venir en France est aussi une lutte contre des Français-e-s « trop pauvre » pour user les bancs de ces universités « d'excellence ». Cette annonce brutale du 19 novembre s'accompagne en effet, le 21, de la révélation par le journal Le Monde d'un rapport de la cour des comptes qui « préconise une hausse des droits d'inscription à l'université. » Cet air du temps s'inscrit dans un tournant amorcé depuis au moins la présidence de Nicolas Sarkozy, et encore intensifié par Emmanuelle Macron depuis la loi ORE : celui de la chasse aux pauvres sous couvert d' « excellence », et de la marchandisation de l'université sous couvert « modernisation ». Pour ce gouvernement, les diplômes universitaires sont des marchandises, les professeur-e-s des prestataires de service.

Et à l'entrée du grand centre commercial du pouvoir symbolique des diplômés, pas question de laisser les pauvres rentrer.

Les étudiant-e-s des Etats-Unis et de Grande Bretagne ont déjà fait les frais de l'augmentation délirante des frais d'inscription, qui mène celles et ceux qui n'ont pas de parents richissimes dans les bras de banquier-e-s ravi-e-s de voir arriver une nouvelle clientèle insolvable à laquelle on pourra exiger des taux d'emprunts usuriers, et des garanties d'État qui transformeront peu à peu la dette publique (d'investissement sur la formation) en dette privée (d'achat particulier des diplômés). Celles et ceux qui « réussissent » sont ainsi, aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne, contraints de passer leurs dix premières années d'activité professionnelles à rembourser des prêts étudiants de parfois 100 000 dollars ou plus... tout en se sur-endettant pour payer la voiture et la maison dont ils et elles ont besoin. On comprend que dans ces conditions, nul « papillonnage », loisir, critique ou erreur n'est possible à des étudiant-e-s disciplinés par leur dette. Quand aux étudiant-e-s qui échoueraient où seraient relégué-e-s au chômage réservé à celles et ceux qui ne peuvent se payer que des diplômés « low cost » voire sans aucune valeur, ils sont condamnés à une misère sociale sans fin.

Il est possible de résister !

Les étudiant-e-s ne s'y sont pas trompé-e-s : ces mesures vont violemment à l'encontre de leurs intérêts. La pétition « contre l'augmentation des frais de scolarité pour les étudiant-e-s extra-communautaire » compte ainsi déjà 160 000 signatures en moins de 48 heures, tandis qu'une seconde (« non à l'augmentation des frais d'inscription pour les étudiant-e-s étranger-e-s ») en a déjà recueilli 56 000 et une troisième 1700. Le hashtag #BienvenueEnFrance se popularise sur les réseaux sociaux. Des étudiant-e-s de l'École normale supérieure ont organisé quant à eux ce vendredi 23 novembre une grande Assemblée générale de 300 personnes pour tout-e-s les étudiant-e-s étranger-e-s et solidaires pour discuter (en français, anglais et italien) de la situation, trouver les

meilleurs moyens de s'opposer à ces mesures, et réclamer le soutien des autorités universitaires.

Les syndicats de personnel de l'ESR ont commencé à communiquer, condamnant les projets du gouvernement. Des universitaires ont exprimé leur point de vue inquiet (3). L'équipe présidentielle de Paris 8 a même publiquement dénoncé une mesure qui représente « une forme d'exclusion et va à l'encontre du principe constitutionnel d'égalité et des conventions internationales qui interdisent les discriminations. Elle s'oppose au Droit à l'éducation, inscrit dans l'article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme de 1948. » Les forces politiques engagées en faveur de l'émancipation, de l'autonomie du savoir face à l'emprise de l'argent, de l'accueil des étranger-e-s et de l'égalité sociale vont devoir se serrer les coudes, accompagner au mieux les étudiant-e-s et le personnel de l'ESR dans les prochaines semaines pour contrer les mesures mortifères qui s'annoncent. Et pour ces objectifs, nous avons la possibilité d'établir un rapport de forces d'emblée international : les luttes récentes des universitaires et des étudiant-e-s britanniques le montrent.

Vincent Bollenot

(1) Voir « Universités : les étudiants étrangers devront payer plus cher », <https://urlz.fr/8g9y>. (2) Voir « Les étudiants africains, laissés-pour-compte de la nouvelle stratégie universitaire française », <https://urlz.fr/8fbF> (3) Voir par exemple Éric Fassin et Bertrand Guillarme, « Etudiants étrangers : « Attirer les plus riches et, en même temps, écarter les plus pauvres », <https://urlz.fr/8gbu> ; David Flacher, Hugo Harari-Kemardec et Léonard Moulin, « Vers des études payantes pour tous ? », <https://urlz.fr/8gbB> ; et Hicham Jamid, « Débat : « Bienvenue en France » aux étudiants étrangers, vraiment ? », <https://urlz.fr/8gbK>.